

La plume des Chouettes Edition d'arril 2017



Le mot de Mme le Maire

Après plusieurs mois d'études, le conseil municipal a approuvé le 28 mars la création d'un commerce multiservices dans l'ancien local Vival. Chantal Vernozy a accepté la proposition de la municipalité de transférer son commerce Tabac Presse en vue de créer un multiservices avec dépôt de pain et épicerie. L'enjeu pour la commune est de maintenir le dynamisme du centre-bourg et de répondre aux mieux aux besoins de la population. Cependant, seule, la municipalité n'a pas toutes les clés de la réussite; c'est pourquoi je lance un appel dès maintenant à tous les habitants car un commerce ne peut exister et perdurer sans clients. Des travaux de rénovation et d'aménagement seront engagés prochainement par la commune en vue d'une ouverture au plus tard à la rentrée de septembre.

D'autre part, la commune vient de racheter le fonds de commerce de l'Auberge des Sapins à M. et Mme Monachon qui ont cessé leur activité après dix années de service. Je les remercie et je leur souhaite de réussir ce qu'ils entreprendront par la suite. Un appel à candidature est lancé pour rouvrir le commerce en location gérance et la commission bâtiment évaluera les travaux nécessaires. Dans l'attente et afin de maintenir la vie dans notre village, la commune a repris le portage des repas et les associations qui le souhaitent organiseront occasionnellement une buvette à l'Auberge. De plus, elle sera aussi ouverte par M. Moussa, gérant du bar de Grandris, le weekend end de la fête des classes.

Je remercie sincèrement les associations pour leur mobilisation et leur implication. Je suis consciente que vous êtes tous très investis au sein de vos associations. Alors, n'hésitez pas à venir les soutenir pour un moment de convivialité.

Vous trouverez le compte administratif de 2016 qui montre un excédent de fonctionnement de 82 166 euros. Ce résultat en hausse découle des dépenses maîtrisées, tenant compte des coûts du centre de loisirs et des Temps d'Activités Périscolaires. Les taux d'imposition ont ainsi pu être reconduits pour 2017. Cependant, les dotations de l'Etat et les subventions sont toujours en baisse. Le résultat de clôture de 212 166 euros nous permettra une affectation conséquente en investissement, plus particulièrement dédiée à nos commerces, vitaux pour notre village.

ARRETES MUNICIPAUX

*En raison du nombre important de chats et chiens errants sur la commune, un arrêté municipal interdisant la divagation et autorisant la capture a été pris. Une convention a été signée avec l'association « Quatre pattes en détresse » (Amplepuis) pour la capture, l'identification et la stérilisation des chats non identifiés. *Un arrêté municipal interdisant le stationnement rue de la mairie sera pris en raison des défilés de la fête des classes le :

- Samedi 6 mai de 20h à 21h
- Dimanche 7 mai de 11h30 à 13h
- *Un arrêté municipal interdisant le stationnement place de l'église sera pris en raison d'une rencontre de voitures anciennes le :
 - Dimanche 4 juin de 11h à 13h

Portage des repas

La municipalité souhaite poursuivre le service de **portage des repas** qui était jusqu'alors assuré par l'Auberge des Sapins. Elle s'est associée à la SOGERES, cuisine centrale de Tarare. Les repas sont livrés par Martine GATHIER, employée communale.

Christine GALILEI, Maire

Numérotation métrique



Les plaques et les numéros sont commandés.

Vous allez recevoir dans les mois qui suivent un courrier explicatif des démarches à faire ainsi que la plaque avec votre numéro, à fixer par vos soins en limite et visible du domaine public. Cet envoi sera réalisé par les services de La Poste. Les plaques des noms de rues seront également apposées en début et fin de chaque voie, en début pour les impasses.



Joerge des Saprins

Vendredi 5 mai, 18h-1h Samedi 6 mai, 7h30-1h Dimanche 7 mai, 7h30-1h Ouvert Lundi 8 mai

Zéro pesticide



Qui dit « zéro pesticide » dit... Une évolution des méthodes de travail ! Il y a donc une nécessité : des outils adaptés. La commune étudie les possibilités de s'équiper d'un matériel professionnel performant, robuste et ergonomique. Sachant qu'une partie de ce matériel-là pour le « zéro pesticide » est subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau. Qui dit mieux ?

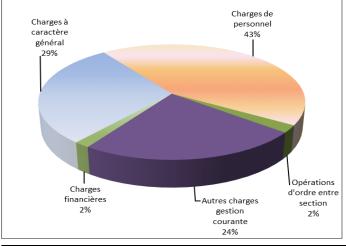
INFORMations diverses

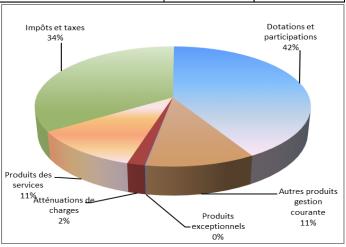
- Des **travaux de modernisation** sont prévus sur la ligne SNCF entre Paray-Le-Monial et Lozanne entre mai et décembre.
- -Nouvelle carte d'identité biométrique : depuis le 21 mars, une pré-demande est possible en ligne. Vous vous rendez ensuite dans l'une des mairies équipées pour la réalisation de cartes d'identité biométriques (Lamure est la plus proche). Pour en savoir plus, renseignez-vous en mairie ou sur service-public.fr.
- Un **rallye motocycliste** passera dans notre commune le samedi 13 mai ; sont prévus deux passages entre 11h et 17h et un passage entre 21h et 23h30.
- La COR développe **l'auto-partage** sur son territoire : partagez une voiture et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé... Plus d'informations sur www.ouestrhodanien.fr.



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

| | A A STATE OF THE S | INVESTIS | SEMENTS | NA | |
|----------------------------------|--|-----------|----------------------------------|-----------|-----------|
| DEPENSES | 2 015 | 2 016 | RECETTES | 2 015 | 2 016 |
| Opérations d'ordre entre section | 4 916 € | 0€ | Opérations d'ordre entre section | 12 733 € | 7 433 € |
| Remboursement d'emprunts | 13 750 € | 15 036 € | Dotations Fonds divers Réserves | 58 485 € | 69 865 € |
| Immobilisations incorporelles | 2 146 € | 9 353 € | Subventions d'investissement | 27 786 € | 8 700 € |
| Immobilisations corporelles | 57 594 € | 47 750 € | Dépots et cautionnement reu | | 967 € |
| 500 | and the second | | Dotations Fonds divers Réserves | | 14 866 € |
| | | a m i | Immobilisations corporeslles | | 528 € |
| TOTAL : | 78 406 € | 72 139 € | TOTAL: | 99 003 € | 102 359 € |
| | | FONCTION | NNEMENT | Const and | No. 1 |
| DEPENSES | 2 015 | 2 016 | RECETTES | 2 015 | 2 016 |
| Charges à caractère général | 117 669 € | 103 098 € | Opérations d'ordre entre section | 4 916 € | |
| Charges de personnel | 146 688 € | 154 058 € | Atténuations de charges | | 7 969 € |
| Opérations d'ordre entre section | 12 733 € | 7 433 € | Produits des services | 35 276 € | 49 505 € |
| Autres charges gestion courante | 62 355 € | 83 891 € | Impôts et taxes | 148 145 € | 149 439 € |
| Charges financières | 6 636 € | 5 946 € | Dotations et participations | 181 616 € | 180 689 € |
| Charges exceptionnelles | 9 233 € | | Autres produits gestion courante | 52 024 € | 48 375 € |
| | <u> </u> | | Produits exceptionnels | 3 202 € | 615 € |
| TOTAL: | 355 314 € | 354 425 € | TOTAL: | 425 179 € | 436 591 € |





| SYNTHESE INVESTISSEMENTS | | | SYNTHESE FONCTONNEMENT | | |
|---------------------------|----------|----------|---------------------------|-----------|-----------|
| Résultat exercice | 20 597 € | 30 220 € | Résultat exercice | 69 865 € | 82 166 € |
| Report exercice precédent | 28 024 € | 48 621 € | Report exercice precédent | 130 000 € | 130 000 € |
| Résultat de clôture | 48 621 € | 78 842 € | Résultat de clôture | 199 865 € | 212 166 € |

TAUX D'IMPOSITION

| | 2017 | |
|-------------------|---------|------|
| En % | Commune | COR |
| Foncier non bâti | 19,58 | 7,76 |
| Taxe d'habitation | 4,41 | 9,09 |
| Foncier bâti | 5,65 | 2,67 |



stjustdavray.fr

Visitez notre site web! Recevez la newsletter (inscription en page d'accueil du site).

Merci aux personnes qui ont déjà partagé leurs photos de la commune !

Dates à retenr...

ELECTIONS: bureau de vote à la Salle Valenciennes

Dimanche 23 avril : Election présidentielle 1^{er} tour, 8h-19h Dimanche 7 mai : Election présidentielle 2nd tour, 8h-19h Dimanche 11 juin : Elections législatives, 1^{er} tour, 8h-18h Dimanche 18 juin : Elections législatives 2nd tour, 8h-18h

Samedi 6 mai: Défilé déguisé des Conscrits, 20h

Dimanche 7 mai : Défilé des conscrits à 11h puis vin d'honneur

Lundi 8 mai : Défilé à 11h puis vin d'honneur Jeudi 13 juillet : Guinguette des pompiers

Vendredi 14 juillet : Défilé à 11 h puis vin d'honneur

Samedi 9 Septembre : Forum des associations





BUVETTE ASSOCIATIVE DES CHOUETTES



Les associations et la municipalité se sont associées autour d'un projet de buvette associative afin de maintenir le dynamisme de la commune. Un roulement a été organisé selon les disponibilités des associations volontaires et de leurs membres pour assurer l'ouverture du bar (cf. planning joint). Lors des manifestations organisées par les associations, la buvette sera tenue sur place et non à l'Auberge des Sapins. Retrouvez le planning en ligne sur stjustdavray.fr et venez soutenir cette initiative par votre présence!

PLANNING DES OUVERTURES

| DATE: | EVENEMENT: | LIEU: | |
|--------------------------|---|-------------------------|--|
| 14/05 | LES AMIS DE ST JUST Randonnée pédestre | SALLE DES FETES | |
| 20 et 21/05 | CASJ - Cocktail d'ouverture | AUBERGE DES SAPINS | |
| 27 et 28/05 | BOULES DES GENETS et LUDOPHILES - Fête du Jeu | BOULODROME | |
| 03/06 | ECHANGE AMITIE COLTI-ALUNIS | AUBERGE DES SAPINS | |
| 04/06 | AUTO-PASSION LES AMIS DE ST JUST | PLACE DE L'EGLISE | |
| 10 et 11/06 | BOULES DES GENETS | BOULODROME | |
| 17/06 | LA FARANDOLE - Gala | SALLE DES FETES | |
| 18/06 | LA FARANDOLE | AUBERGE DES SAPINS | |
| 23/06 | LA FARANDOLE – Fête de la musique | ALLEE DES TILLEULS | |
| 24/06 | SOU DES ECOLES - Fête des enfants | PARKING SALLE DES FETES | |
| 25/06 | LIBRE | | |
| 1 ^{er} et 02/07 | CASJ | AUBERGE DES SAPINS | |
| du 07 au 09/07 | SOCIETE MUSICALE - Festivallées | VILLAGE | |
| 13/07 | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Guinguette | CASERNE | |
| 14/07 | TOP HILL RANCH | LA JOANAS | |
| 22 et 23/07 | COMITE D'ENTRAIDE AUX PERSONNES AGEES | AUBERGE DES SAPINS | |
| 29 et 30/07 | CONSEIL MUNICIPAL | AUBERGE DES SAPINS | |
| 05 et 06/08 | LIBRE | | |
| 12 et 13/08 | BOULE DES GENETS | BOULODROME | |
| 19 et 20/08 | LIBRE | | |
| 26 et 27/08 | LIBRE | | |